

**Appel à candidature
Directeur/Directrice du laboratoire
Laboratoire de Météorologie Physique (LaMP)**

Contexte

Compte tenu de l'entrée en vigueur du nouveau contrat d'établissement à compter du 01/01/2027, il convient de désigner un nouveau Directeur / une nouvelle Directrice du LaMP pour la durée dudit contrat, soit du 01/01/2027 au 31/12/2031.

Le Laboratoire de Météorologie Physique (LaMP) est une Unité Mixte de Recherche (UMR 6016) de l'Université Clermont Auvergne (UCA) et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) - Institut des Sciences de l'Univers (INSU). Le LaMP est un des deux laboratoires de recherche associés à l'Observatoire de Physique du Globe de Clermont Ferrand (OPGC) et est rattaché à l'Institut des Sciences (IdS) de l'UCA. Son principal domaine de recherche est l'étude de l'atmosphère nuageuse, depuis les processus de nucléation jusqu'aux précipitations, et ce dans le contexte du changement global. Ses travaux visent à mieux comprendre les mécanismes de formation des nuages et leurs interactions avec le climat ainsi que les impacts anthropiques qui modifient leur cycle de vie. Le LaMP aborde ces thématiques par des approches expérimentales et théoriques uniques, mettant en œuvre des suites instrumentales complètes et à la pointe technologique tout en maîtrisant la qualité de la mesure, mais aussi des codes numériques novateurs et performants.

Le LaMP est un laboratoire qui compte environ 60 personnes, dont 36 personnels permanents, chercheurs CNRS (section 21 du comité national), enseignants-chercheurs (37^{ème} section du CNU), personnels techniques et administratifs. Il compte également une vingtaine de doctorants et contractuels de la recherche, et accueille chaque année de nombreux stagiaires. Il est composé de deux équipes scientifiques (Processus Physiques, Chimiques et Biologiques pour l'atmosphère nuageuse (PCB) et Microphysique des Nuages et des Précipitations (MNP)), d'une équipe transverse d'appui à la recherche et d'un pôle administratif et de services (administration, gestion et informatique). Le LaMP est rattaché à l'UFR EUPI (École Universitaire de Physique et d'Ingénierie), l'école de l'Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand (E-OPGC) et l'IUT de Clermont Auvergne pour la partie enseignement.

Au fil du temps, le LaMP est devenu un acteur clé au sein de la communauté scientifique atmosphérique. Aux niveaux national et européen, le LaMP est impliqué depuis de nombreuses années dans différentes infrastructures de recherche (IR), qui sont des réseaux d'observatoires et de laboratoires pour la mise en commun d'équipements, de services et de compétences en garantissant une recherche de haut niveau compétitive. Le laboratoire est partie prenante dans les infrastructures de recherche ACTRIS (aérosols, nuages et gaz réactifs) et opère des équipements de l'IR ICOS (gaz à effet de serre). Il héberge d'ailleurs dans ses locaux les membres du bureau français de l'IR ACTRIS.

Profil recherché

Les tutelles du LaMP émettent un avis de vacance à la fonction de Directrice/Directeur du LaMP qui deviendra effectif au 1^{er} janvier 2027. Elles invitent les candidat.e.s intéressé.e.s à prendre contact au plus tôt avec la direction du LaMP (dirlamp@opgc.univ-bpclermont.fr) pour une entrée en fonctions progressive et complète au 1^{er} janvier 2027. Il devra s'agir d'un/une scientifique reconnu.e à l'international dans l'étude des processus atmosphériques et/ou de la météorologie par des approches d'expérimentation, d'observation et/ou de modélisation. Il/elle devra être titulaire d'une habilitation à diriger des recherches (HDR).

En sa qualité de Directeur/Directrice de l'unité, le candidat/la candidate qui sera nommé.e par les tutelles, aura à conduire un projet scientifique et à créer les conditions propices à son développement et à sa valorisation dans un collectif de travail structuré en équipes et services d'appui communs.

Sa prise de fonctions sera pour elle/lui l'occasion d'assurer la gouvernance de l'unité et son pilotage, c'est-à-dire l'organisation et le partage des responsabilités ainsi que la répartition et l'utilisation des moyens. Elle/il devra s'attacher à rassembler les personnels autour du projet de l'unité et ainsi à consolider l'identité de l'unité ainsi que son image, tant interne qu'externe.

Elle/il veillera notamment à mettre en place un environnement de travail serein et respectueux des règles de santé et de sécurité des personnes et des biens et elle/il portera une attention toute particulière à la lutte contre les discriminations et les situations de harcèlement.

En tant que Directrice/Directeur d'unité, elle/il devra inscrire le LaMP dans la stratégie de ses établissements de tutelle. Elle/il devra maintenir la bonne insertion du LaMP dans les structures fédératives de son périmètre.

Les tutelles du LaMP sont engagées en particulier dans des démarches de valorisation et d'ouverture de la science dont les unités ne peuvent se démarquer : innovation, Europe, parité, science ouverte, éthique. Il sera nécessaire de répondre à ces orientations fortes au travers du pilotage de l'unité.

Informations générales

Le lieu de travail : Campus universitaire des Cézeaux, 63178 Aubière.

Le temps de travail : Temps plein

Mandat : 5 ans renouvelable

Prise de fonction : 1^{er} janvier 2027

Dépôt des pré-candidatures auprès des tutelles du laboratoire. Les candidat.e.s doivent envoyer un CV détaillé (2 pages), une lettre de motivation (2 pages maximum), ainsi qu'une liste complète des publications mentionnant explicitement ses 10 travaux et/ou publications les plus significatifs.

Les candidatures sont à adresser par mail avant le **20 janvier 2026** aux représentants des tutelles :

- Cyrille Flamant, Directeur-Adjoint Scientifique de l'INSU, en charge du domaine Océan Atmosphère (cyrille.flamant@cnrs.fr)
- Vanessa Prevot, Vice-Présidente Recherche de l'Université Clermont Auvergne (vanessa.prevot@uca.fr)

L'Unité pourra auditionner les candidat(e)s afin que la direction actuelle, éclairée par ces échanges, puisse transmettre son avis aux tutelles sur les candidatures à la fonction de directrice/directeur du LaMP pour le prochain mandat. Après avoir auditionné les candidat(e)s, les deux tutelles désigneront et nommeront la directrice ou le directeur du LaMP pour le prochain mandat.